

82

VI du Code Civil. Les futurs Epoux ainsi que les père et mère nous ont déclaré qu'il existe un contrat passé devant M. Faure Louis, Notaire à Montrejean à la date du quatre juin courant. Nous avons demandé alors aux futurs Epoux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons publiquement au nom de la loi que le Citoyen Puyolle Bertrand Denis et Ferran Anne Victorie sont unis dans le mariage.

De tout quoi nous avons dressé acte en présence des Citoyens Duprat Jean Jacques âgé de soixante onze ans, ancien facteur, Hoss Léonard âgé de trente ans, limonadier, Carassus Jean, âgé de trente huit ans, Cloutier et Girou Antoine, âgé de quarante cinq ans, Derruier tous témoins majeurs, non parents des parties contractantes, domiciliés à Montrejean, lesquels ainsi que les époux et le père de l'époux ont signé avec nous le présent acte après lecture faite non les mère des époux pour ne savoir.

Victorin Ferran Puyolle Bertrand  
Puyolle  
Hoss Léonard  
Duprat  
G. Carassus  
Girou  
Barat

1168

Republique Française

Mariage

Casteran

Alexis

Sigel

L'an Mil huit cent quatre vingt deux et le vingt neuf juin à huit heures et demie de soir Par devant Nous Barat Jean, premier adjoint, faisant par délégation spéciale les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne, Ont Comparu: le Citoyen Casteran Alexis, limonadier né à Saint. Arroman, Hautes Pyrenées, le six octobre mil huit cent quarante, domicilié à Montrejean, Veuf de Montrejean Jacqueline Veronique Emilie, décédée à Montrejean le deux octobre mil huit cent quatre vingt huit, fils majeur de Casteran Guillaume et de Barre Catherine, décédée, procédant de son libre arbitre.

Et Sigel Marie Victoire ménagère, née à Kuttoldheim, ancien département de Bas Rhin (alors) le neuf octobre mil huit cent cinquante quatre, demeurant à Montrejean fille majeure de Sigel Auguste Théodore et de Heitz Thérèse, décédée, procédant de son libre arbitre, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans cette commune les dimanches dix neuf et vingt six juin courant, aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifié, fait droit aux réquisitions des parties, nous leur avons donné lecture de leurs actes de naissance lesquels ainsi que toutes les autres pièces ont été dûment paraphés et restés annexés au présent acte, et du Chapitre VI du Code Civil. Après avoir interpellé les futurs Epoux lesquels nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat passé devant M. Faure Louis.

Marie Victoire



Veuf & fille

Notaire à Montrejean à la date d'hier, leur avons demandé s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons publiquement au nom de la loi que le Citoyen Casteran Alexis et Sigel Marie Victoire sont unis par le mariage.

De tout quoi nous avons dressé acte en présence des Citoyens Casteran Jean, âgé de soixante neuf ans, Epicier, Broca Edmund, âgé de quarante cinq ans, limonadier, Dupin Louis âgé de quarante trois ans, bouvillier et Hoss Michel âgé de quarante deux ans, forgeron, tous témoins majeurs, domiciliés à Montrejean et non parents des parties contractantes lesquels ainsi que les époux ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Casteran  
Sigel  
Dupin  
Broca

Barat

23  
24

1169

Republique Française

Décès

Capie

Clara francoise felice

Fille

L'an Mil huit cent quatre vingt deux et le six juillet à neuf heures du matin. Par devant Nous Barat Jean, premier adjoint, faisant par délégation spéciale les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Montrejean, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne Ont Comparu: les Citoyens Campet Jean Marie, âgé de trente trois ans, Employé et Lacone Jean, âgé de quarante huit ans, Garde Champêtre, domiciliés à Montrejean et amis de la famille, de la défunte et nous désignés lesquels nous ont déclaré que Capie Clara francoise felice, âgée de sept mois, Célibataire, née à Montrejean, y demeurant, fille de Capie Marie, âgée de trente un ans, Couturière, demeurant à Montrejean, et de père inconnu, est décédée le cinq courant à neuf heures du soir dans la maison Barre sur rue Saint Barthélémy.

Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte qui les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Campet  
Lacone  
Barat